

# dans l'INDRE, Région Centre

Avril à juin 2013 / N° 44

# 80 ans de l'APF: la Délégation sur tous les fronts !

Alors que la Délégation vient de fêter les 80 ans de l'Association des Paralysés de France, force est de constater qu'il reste encore bien des lignes à faire bouger...

Ainsi, depuis de nombreuses semaines, nous nous mobilisons pour que les besoins des personnes en situation de handicap moteur habitant à domicile soient pris en compte dans le nouveau Schéma départemental des Personnes Handicapées. Dans ce cadre, nous avons remis au Conseil Général un document\* de 16 pages déclinant des éléments de diagnostic, document élaboré conjointement avec l'AFM-Téléthon, avec l'appui de nombreuses associations d'aide à domicile du département.

Prochaine étape: un rassemblement à Châteauroux le mercredi 26 juin pour demander au Conseil Général une revalorisation du tarif du volet « Aide humaine » de la Prestation de Compensation du Handicap.

Autre temps fort à venir: l'Assemblée générale de l'APF qui se déroulera pour cette année en Région Centre, à Chartres, le samedi 29 juin. Nous avons d'ores et déjà réservé un bus adapté qui vous transportera gratuitement au départ de Châteauroux. Merci de nous retourner votre bulletin d'inscription ou votre pouvoir complété par retour.

\* Document consultable sur le blog de la Délégation.

A bientôt!

**MERCREDI 26 JUIN: MOBILISONS-NOUS POUR UNE REVALORISATION DU** TARIF DU VOLET AIDE **HUMAINE DE LA PCH!** 

Rendez-vous à 14h30 sur la Place de la République, à Châteauroux.

PARTENAIRES: ZOOM **SUR LE MICRO-CREDIT** PERSONNEL GARANTI

Il s'adresse à des personnes à faibles revenus, exclues du système bancaire traditionnel ou du système économique.

**TOUT IMAGE: RETOUR SUR LES 80 ANS DE L'APF** 

Retour en image sur cette soirée festive qui a rassemblé une centaine de participants à la Salle des Fêtes de Belie-Isle.

Bulletin départemental de la délégation APF de l'Indre

2/3 Place de Champagne - 36000 Châteauroux - Tél. 02 54 34 13 45 - Fax 02 54 22 23 81 - Courriel dd.36@apf.asso.fr Directeur de publication Sarah Etiève - Rédacteur en chef Sarah Etiève - Secrétaire de rédaction Chantal Verdy Rédaction Sarah Etiève, Françoise Guillard-Petit, David Dechambre, Chantal Verdy Parution trimestrielle - http://dd36.blogs.apf.asso.fr



Avril à juin 2013 / n° 44



# Présentation du Groupe Ethique Berry

A l'origine le groupe éthique\* a démarré dans le département du Cher, pour ensuite s'élargir aux personnes de notre département. Il se réunit dans les locaux de l'association Relais et Familles au 3 Esplanade du Prado à Bourges, mais peut-être amené à se déplacer à Issoudun au **Centre Jardon.** Il est accompagné par des membres du comité national de pilotage et composé de personnes issues des deux départements adhérentes ou pas.

Notre groupe a souhaité travailler autour de sujets très variés, au gré des désirs des participants. Les personnes sont différentes : personnes handicapées, bénévoles, professionnels, familles, amis de l'APF .... et toutes personnes intéressées par les problématiques débattues, mais toujours dans le respect de la parole et des idées de chacun ; étant bien entendu que les avis peuvent se révéler très divergents du fait des situations différentes à partir desquelles chacun s'exprime. Mais c'est ce regard croisé sur les sujets choisis qui d'après nous peut permettre de faire évoluer les représentations que nous avons individuellement sur des problèmes que nous rencontrons tous au quotidien.

Nous souhaitons ouvrir notre groupe à tous ceux qui se sentent intéressés par ce type d'espace. Il ne s'agit bien sûr pas d'avoir des connaissances préalables sur le sujet ni d'être des spécialistes mais bien au contraire de partir de nos vécus différents, de nos questionnements, de nos difficultés pour essayer de les confronter, de s'enrichir des savoirs de chacun et de les transmettre pour que des améliorations concrètes voient le jour autour de nous. Parce que, personnes en situation de handicap, professionnels, aidants, nous avons trop peu l'occasion de nous rencontrer dans des lieux propices à un échange respectueux de chacun, faisons ensemble ce chemin vers l'autre, faisons vivre ce groupe.

#### \* L'éthique à l'APF : Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Y sont abordés les thèmes ayant à voir avec les droits fondamentaux, tout particulièrement la dignité, la liberté, l'autonomie des personnes en situation de handicap voire de dépendance, leur participation... mais aussi de toute personne, quelle qu'elle soit. On citera aisément, par exemple : la relation aidantaidé, la sexualité, le respect dans les soins, la violence, les mesures de protection, le sens de la vie, le suicide assisté, l'épreuve, le désir d'enfant, la parentalité...

Plus d'infos sur les groupes éthiques sur le site APF <a href="http://www.apf.asso.fr/">http://www.apf.asso.fr/</a> Contact : Chantal Bureau - Tél.: 02 48 70 19 56 - <a href="mailto:chantal.bureau@free.fr">chantal.bureau@free.fr</a>



# Coup de pouce: un artiste nous offre une quinzaine de toiles

C'est une bien belle surprise qui nous a été faite fin 2012: grâce à l'appui de Jean-Luc et de Fred, bénévoles de la Délégation, un artiste indrien a choisit d'offrir une quinzaine de toiles à la Délégation.

Certaines de ces toiles seront offertes à des adhérents de la Délégation. D'autres vont rester à l'APF pour agrémenter nos nouveaux locaux. Les œuvres restantes seront vendues au cours des prochains mois, afin de récolter des fonds pour soutenir nos actions de lutte contre l'isolement.

Merci à notre généreux donateur ainsi qu'à ses proches, pour ce geste qui nous va droit au cœur.

La remise de ces toiles a donné lieu à une sympathique après-midi conviviale agrémentée d'un chaleureux concert.





Avril à juin 2013 / n° 44



# PCH: mobilisons-nous le 26 juin pour demander la revalorisation du tarif horaire du volet « aide humaine »

Dans l'Indre, nous constatons qu'un nombre croissant de personnes vivant à domicile et percevant la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ont des difficultés pour financer leur aide humaine. Ces personnes ont un niveau de ressources faible (AAH pour la plupart) et le financement du montant qui reste à leur charge ne peut se faire aujourd'hui qu'au détriment d'autres dépenses essentielles. Certaines n'ont d'autre choix que de diminuer le nombre d'heures d'intervention, au détriment de leur sécurité et de celle des aidants familiaux et/ou de l'entourage — lorsqu'ils existent. D'autres tentent de faire face comme ils peuvent au reste à charge mais envisagent de se diriger vers un établissement si leur participation continue d'augmenter, ce qui est totalement contraire à leur projet de vie.

Nous demandons que le Conseil Général révise à la hausse en urgence le tarif horaire appliqué pour le volet « aide humaine » de la PCH, comme cela a été fait dans d'autres départements (19,23 € /heure dans le Loiret, 19,56 € /heure dans le Loir et Cher et l'Indre et Loire, 18,20 €/heure dans l'Indre et Loire).

De plus, comme pour l'APA, nous demandons que le montant du tarif horaire de la PCH soit réévalué positivement chaque année.

Pour alerter le plus grand nombre sur cette difficulté, <u>rejoignez-nous le mercredi 26 juin,</u> entre 14h30 et 15h30, sur la Place <u>de la République à Châteauroux.</u>



# Transports collectifs: I'offre sur la C.A.C.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Communauté d'agglomération Castelroussine (CAC) est composée officiellement de 15 communes, à savoir Ardentes, Arthon, Châteauroux, Coings, Déols, Diors, Etrechet, Jeu-Les-Bois, Luant, Mâron, Montierchaume, Le Poinçonnet, Saint-Maur, Sassierges-Saint-Germain et Villers-les-Ormes.

#### Les services fixes de lignes régulières

Sur l'ensemble des lignes du réseau « Horizon », 32 bus sont équipés d'un plancher bas dont 27 avec une rampe électrique et une place aménagée pour prendre en charge un voyageur en fauteuil roulant. La montée comme la descente se font au niveau des arrêts matérialisés du réseau. Par sécurité, vous pouvez contacter l'opérateur au préalable pour vous assurer que le bus que vous avez prévu de prendre est accessible.

Renseignements au 02 54 60 11 33 - Ce service est gratuit.

#### Le service de transport à la demande

Handibus est un service de transport gratuit, qui fonctionne à la demande, s'adresse aux personnes dont le taux d'incapacité est supérieur ou égal à 80% et qui ne sont pas en capacité d'utiliser les lignes de bus régulières. Il dispense un transport de porte à porte. Pour en bénéficier, il faut remplir une fiche d'inscription à laquelle sera jointe une copie de la carte d'invalidité et une photo d'identité. Ce service fonctionne du lundi au samedi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Les réservations se font par téléphone au moins une demi-journée avant le déplacement et au plus tôt quinze jours avant.

Attention : en fonction du nombre de demandes et de leur nature, il n'est pas toujours possible d'obtenir le créneau horaire souhaité. D'autre part, ce service de transport de comporte pas de prestation d'accompagnement en dehors de l'aide à la montée et à la descente du véhicule au point d'arrêt de prise en charge. En revanche, l'utilisateur peut être accompagné par une personne pendant son trajet selon la nature de son handicap.

Renseignements au 02 54 60 11 33 - Ce service est gratuit.



Avril à juin 2013 / n° 44



# Un court-métrage pour la Délégation

Le Festival International du court-métrage « Handica-Apicil » proposait cette année encore à Lyon un appel à films autour des problématiques du handicap quel qu'il soit. Documentaires, reportages et fictions étaient possibles et c'est cette dernière catégorie que la Délégation APF de l'Indre a choisi. Eric Van Der Voort, Gaëlle Gueroult et Philippe Jeanneton ont notamment participé à des réunions collectives pour réfléchir à un projet de scénario.

L'association Memorizz, sous la houlette de William Etiève, s'est ensuite lancée dans la réalisation du court-métrage ainsi concocté.

« Le personnage principal, Sofian Dorff, est évaluateur Tourisme et Handicap. En ce soir de réveillon, bien que seul, il a choisit de s'accorder un bon moment, devant un bon repas, au Beauvoix Grand-Hôtel. À l'accueil, Matilda, employée assurant seule l'astreinte pour la nuit de Noël, ne sait rien du handicap de son unique client. À l'heure où tous les employés ont quitté l'hôtel pour rejoindre leur famille, Matilda s'acquitte de ses obligations avec peu d'implication... »

Le festival a reçu plus de 200 films cette année et le nôtre entre dans la base de diffusion "Handica": http://www.cinema-et-handicap.fr/

Vous pouvez visionner ce court-métrage sur YouTube : http://www.youtube.com/watch?v=\_e20YS5DJvg Vous trouverez une version sous-titrée sur la plateforme Vimeo : https://vimeo.com/63042031

Production : Association des Paralysés de France – Délégation de l'Indre / Adaptation & Dialogues : William Etiève. / Matilda : Virginie Andreu / Sofian Dorff : Eric Van Der Voort / Chef de rang : William Etiève.

Remerciements : Bernard Deslandes, Hôtel Best Western, Centre Colbert à Châteauroux / Antoine Royer, Association Balistiq, collection musicale / Le groupe d'échange Démosthène, Délégation APF Loire Atlantique

Réalisation & Montage : William Etiève / Moyens techniques : Association Memorizz / Son & Lumière : Jean-Paul Foussard – Imag'In / Tourné à Châteauroux : 22 & 23 février 2013.

Merci à l'association Memorizz pour ce beau cadeau!





# Portait: Régis Delys



Passionné de mécanique depuis toujours, Régis Delys s'est finalement lancé dans l'aventure il y a deux ans en créant une auto-entreprise pour développer la vente d'automobiles miniatures. Il est spécialisé dans les miniatures de collection des autos anciennes.

Régis tient un stand sur de nombreuses brocantes et manifestations diverses. Il est également présent à l'entrée de la galerie marchande du Centre Leclerc situé Route de Tours, à Saint-Maur, les premiers et derniers samedis de chaque mois.

Ses modèles constituent des cadeaux originaux et permettent de retrouver un souvenir de notre jeunesse, de nos parents ou de nos grands parents.

Pour aller voir sa boutique : www.autoretromini.fr

Pour tout renseignement ou si vous recherchez un modèle: contact@autoretromini.fr



Avril à juin 2013 / n° 44

Initiat**ive<sub>indre</sub>** 

Micro-Crédit s

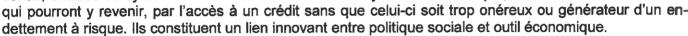
personnel ciaranti



# Le micro-crédit personnel garanti

#### Qui peut bénéficier du micro-crédit?

Le Micro Crédit Personnel Garanti s'adresse à des personnes à faibles revenus, exclues du système bancaire traditionnel ou du système économique,



Ces prêts doivent servir à financer des projets permettant l'insertion sociale et professionnelle et font l'objet d'un accompagnement personnalisé.

#### Que peut financer un micro-crédit?

Ces prêts sont un véritable « coup de pouce » à un projet de vie ou d'insertion qui répondent à des besoins de financement insatisfaits :

- mobilité pour accéder à un emploi : financer un permis de conduire, un moyen de locomotion...
- ♦ accès à la formation : financer une formation validante (CACES, permis PL, Fimo...)
- cohésion familiale : financer un déménagement, petits travaux d'aménagement....
- équipement ménager : financer l'achat d'appareils électroménagers (réfrigérateur, lave-linge,...)
- ◆ logement : caution de loyers, frais d'agence, impayés de loyers...
- installation des jeunes : financer l'achat du premier mobilier, caution de loyer...
- santé : financer des lunettes, des frais dentaires...

Sans être exhaustive, cette liste exclue les achats immobiliers et les restructurations de dettes.

#### Quel est le montant du micro-crédit ?

Le montant du micro-crédit peut aller de 300 € à 3 000 € auprès des établissements conventionnés, avec un maximum de 6 000 € pour « les accidents de la vie », en fonction du projet et des capacités de remboursement, avec une durée de remboursement de 6 à 60 mois.

Il adresse aux partenaires bancaires les demandes validées. Il suit la mise en place et le remboursement des micros - crédits.

#### Quelles sont les modalités pour solliciter un micro-crédit ?

Les micro-crédits sont délivrés par les établissements bancaires ayant conventionné avec la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire du fonds de cohésion sociale. Ils se font sans frais de compte ni de dossier. Les établissements conventionnés sont tenus à un taux (TEG) encadré.

Les MCPG sont des crédits « accompagnés ». Les établissements bancaires bénéficient d'une garantie de 50% du montant prêté car le bénéficiaire est toujours accompagné, dans sa demande, par un réseau d'accompagnement labellisé par la Caisse des Dépôts. Le rôle du réseau d'accompagnement est de sécuriser le recours au crédit. L'accompagnant est une sorte d'interface professionnelle entre les bénéficiaires potentiels, les réseaux bancaires labellisés et les partenaires sociaux et caritatifs en contact avec les bénéficiaires.

Dans l'Indre depuis octobre 2006, **Indre Initiative** est le réseau départemental labellisé par la Caisse des Dépôts et Consignations comme réseau d'accompagnement. A ce titre, Indre Initiative a mis en place et anime le réseau départemental de micro – crédit personnel garanti. Dans ce cadre, un Chargé de mission reçoit les personnes adressées par les différents partenaires, coordonne l'information de la demande et la recherche des moyens d'appui auprès des membres de réseau, prépare le dossier pour le Comité de crédit qui valide la demande, adresse aux partenaires bancaires les demandes validées, suit la mise en place et le remboursement des micros - crédits et réoriente le prescripteur en cas de refus.

Contact: Patrick LIEUTAUD, Animateur Réseau Départemental de Micro-Crédit Personnel Garanti

Tél.: 02 54 36 58 62



Avrll à juin 2013 / n° 44

# Tout-image: retour sur les 80 ans de l'APF



Une petite exposition de photos et d'objets ainsi qu'un retour sur les pionniers de l'APF dans l'Indre ont été présentés.

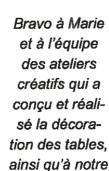


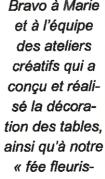






# FÉDÉRER ...





seuse... »



Joli symbole et moment d'émotion avec l'envol de 80 pigeons.



Merci à Gaëlle qui

nous a offert une belle toile pour marquer ces 80 ans.

# ZOOM sur...

# L'Association des paralysés de France DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Avril à juin 2013 / n° 44



Un énorme coup de chapeau aux bénévoles qui se sont mobilisés sans relâche du petit matin jusqu'au bout de la nuit...



Quelques tables...



La jeune chanteuse Elodie nous a ravis avec une rétrospective de 80 années de chanson française.







L'ambiance chauffe en seconde partie de soirée, avec David qui a concocté une sélection de titres des années 80.



Merci au Centre Communal d'Action Sociale de Châteauroux ainsi qu'à celui du Poinçonnet pour leur soutien financier.

Merci à la Mairie de Châteauroux qui nous a prêté gracieusement la salle et nous a offert le vin d'honneur.

Merci à nos partenaires: le Restaurant l'Adresse au Poinçonnet, les Caves Raffault, LCD Diffusion.



Avril à juin 2013 / n° 44



## Sorties à venir : il reste des places !

Jeudi 13 juin : Découverte de la Vallée de la Creuse Visite du village de Gargilesse, détour par le barrage d'Eguzon et visite de l'Arborétum de la Sedelle.

Participation: 18 € comprenant transport et entrée à l'Arborétum (prévoir un pique-nique)

Jeudi 18 juillet : Visite du Parc floral de La Source (45)

Participation : 25 € comprenant transport et entrée du Parc (prévoir un pique-nique)

Vendredi 9 août : Scénoféerie de Semblançay (37) Nous contacter pour plus de renseignements.

Vendredi 30 août : Découverte des Nuits Lumières à Bourges Participation transport: 10 €.





# Des projets pour la rentrée...

#### En septembre:

- ◆ Reprise des ateliers « calligraphie »
   et « mélange de couleurs » sous la houlette de Marie V.
- ♦ Vélo rail à Chauvigny (86)
- ◆ Equitation à Neuvy St Sépulcre

#### En octobre:

 Visite du château et des jardins de Villandry



Bulletin d'information Siège National Association des Paralysés de France 17, boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris

Délégation Départementale de l'Indre Directeur de la Publication : Sarah Etiève

Rédaction: David Dechambre, Sarah Etiève, Françoise Guillard-Petit,

Chantal Verdy

Mise en page du journal : Chantal Verdy et Sarah Etiève

Tirage: Délégation APF de l'Indre

ZOOM de l'Indre n° 44 / Avril à juin 2013

Crédits photos : APF 36 - Dépôt légal 3ème trimestre 1996

# Sport et Handicap

Jeudi 6 juin 2013

Journée Handiférence à Déols.

Jeudi 20 juin 2013

Journée Inter Etablissements organisée par la MAS UGE-CAM/EQUIDIF36 au pôle de l'âne et du cheval de Lignières de 9h à 17h.

Gratuit et ouvert à tous. Balades en calèche sur place.

# Accueil en Délégation

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi et après 17h sur rendez-vous

# Prochaines Permanences

CHATEAUROUX
MDPH - Centre Colbert
De 14h à 16h
Vendredi 21 juin
Vendredi 19 juillet

ISSOUDUN
Espace Jardon
De 14h30 à 16h30
Vendredi 5 juillet

LE BLANC
Salle de la Libération
De 14h à 16h
Mardi 9 juillet